



FÉDÉRATION  
DES ARTS DE LA RUE  
EN ÎLE-DE-FRANCE

# **LA FÉRUE EN 2024**

## **Rapport d'activités //**

# sommaire

- 3** — **Édito**
- 4** — **La FéRue, qu'est-ce que c'est ?**
- 5** — **La vie associative en 2024**
  - La mobilisation des adhérent•es
  - Le conseil d'administration
  - L'équipe salariée
- 8** — **Le bilan financier**
- 9** — **Les groupes de travail**
  - Rues Libres
  - Rapport aux institutions
  - Gouvernance
  - Égalité des genres dans les arts de la rue
  - Les Assises debout des arts de la rue
  - Diffusion
  - Écologie
  - Les chantiers inter-réseaux et inter-régionaux
- 17** — **Rencontres, déplacements et temps dédiés aux professionnel·les**
  - Les apéRues
  - Rencontre bailleurs sociaux & structures artistiques
  - Temps d'Ouverture à la Critique Solidaires
  - Autres interventions, formations & accompagnements
  - Les déplacements
- 23** — **Les ressources mises en place**
- 25** — **Les mobilisations**
  - Loi « Asile et immigration »
  - Élections législatives anticipées
  - Soutien au Lieu
- 27** — **Perspectives 2025**



# Édito

Salut,

C'est à nous !

Dans un contexte de plus en plus préoccupant, l'année 2024 a tout de même été l'occasion de célébrer la mobilisation interne à la FéRue : le nouveau Conseil d'administration sorti de l'AG 2024 a vu l'arrivée de nouveaux-elles élu-es qui ont fortement rajeuni le groupe. Les réunions du CA ont été joyeuses, dynamiques, constructives, et la multiplication des forces vives a permis d'être au rendez-vous avec nos partenaires. Souhaitons que le prochain CA soit tout aussi mobilisé pour faire face aux nombreux défis de cette année 2025 !

En effet, nous ne pouvons pas nous cacher que nous risquons d'être confrontée-es à un marasme politique qui ne sera pas des plus favorables à la culture en général et aux arts de la rue et de l'espace public en particulier. Être ensemble, fédéré-es, c'est nous donner les moyens de ne pas rester dans une sidération et une solitude mortifères, mais au contraire de nous donner de la force et du soutien pour que nos arts continuent d'enchanter les rues et l'espace public dans notre région.

En 2025 plus que jamais, FéRunissons-nous !

*Bisou !*

Le Conseil d'administration

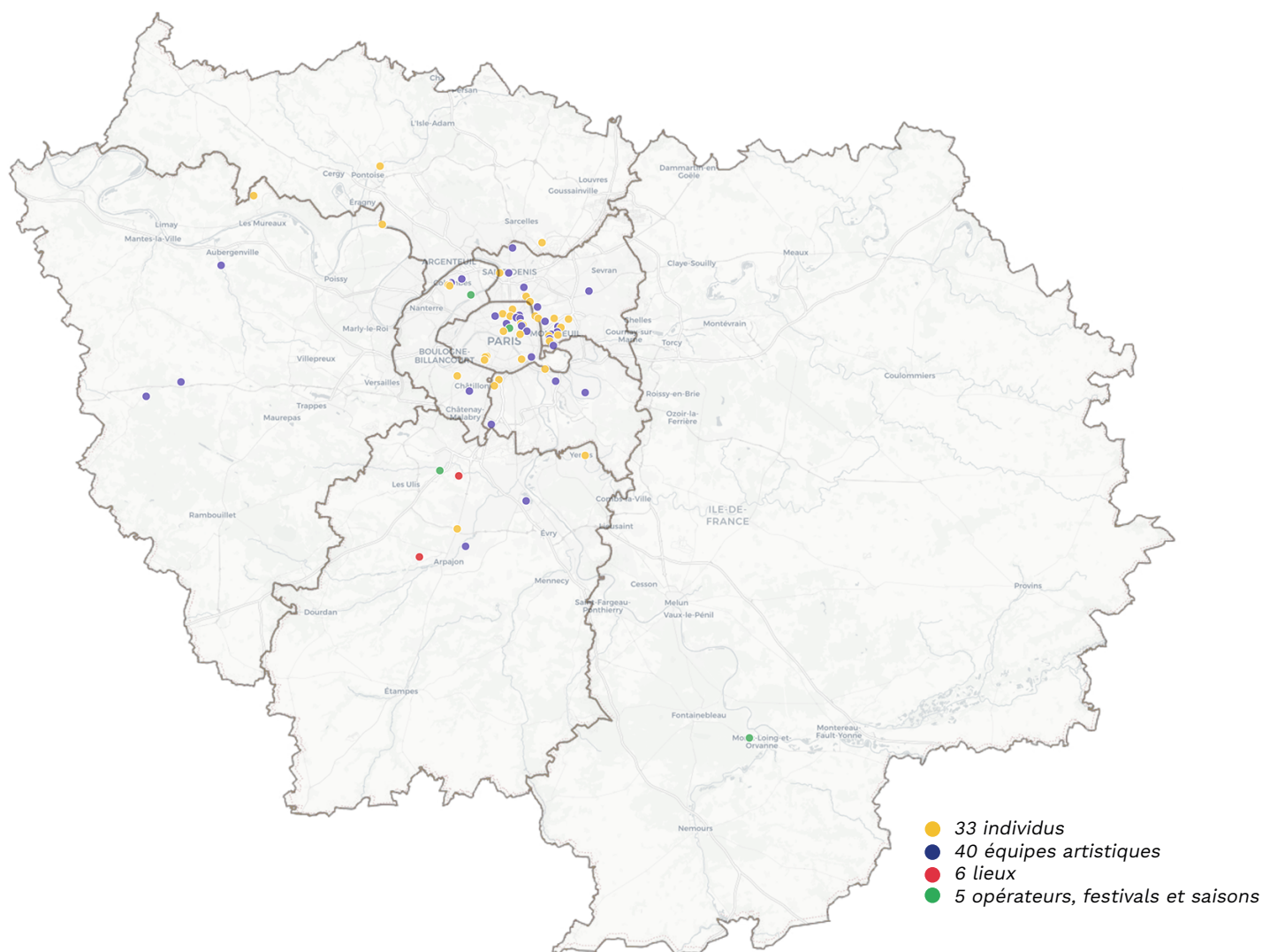
Note de la rédaction : plusieurs titres de spectacles de compagnies franciliennes des arts de la rue sont cachés dans ce rapport d'activités. Retrouvez les compagnies qui les ont créés ! *Chiche ! ?*

# La FéRue qu'est ce que c'est ?

La FéRue - Fédération des arts de la rue en Île-de-France, est une association de loi 1901 qui a pour vocation de **fédérer le secteur professionnel des arts de la rue sur le territoire francilien**, de favoriser la **mise en réseau** et la **mutualisation**, de **promouvoir** et de **défendre une éthique collective liée aux spécificités de la création en espace public** à savoir, l'utilisation des espaces de la ville comme *Terrains de jeux*, en générant des formes artistiques nouvelles.

Active depuis l'année 2000, *Absolument libre*, elle cherche à créer des liens actifs et privilégiés entre les équipes (artistiques, techniques, administratives, etc.) des arts de la rue, les professionnelles du spectacle vivant et de la culture, les élu·es, *Communes*, les services culturels, de l'urbanisme, des parcs et jardins, de l'événementiel, techniques et de sécurité, etc., travaillant sur le territoire francilien.

**La FéRue avance avec celles et ceux qui la font vivre** : adhérent·es, bénévoles, membres du conseil d'administration ; chacun·e occupe une place dans la définition du projet et des chantiers menés chaque année. *Viens, on invente un chemin !*



# La vie associative en 2024

## La mobilisation des adhérent·es

Au 31 décembre 2024, la FéRue fédère 84 adhérent·es :

— 51 structures/personnes morales : équipes artistiques, festivals, opérateur·rices, lieux, bureaux de production et d'accompagnement, communes, etc. ;

— 33 individus/personnes physiques : professionnel·les, spectateur·rices et sympathisant·es.

Les adhésions franciliennes représentent 18% des adhésions nationales.

Sur l'ensemble de l'année, en comptant les adhésions expirées et non renouvelées au 31 décembre 2024, 112 personnes physiques et morales ont été adhérentes à la FéRue. Les cotisations étant comptabilisées pour une période de 365 jours à compter de la date d'adhésion, il semble important de préciser le nombre d'adhésions sur l'année civile.

Les adhérent·es sont majoritairement situé·es en Seine-Saint-Denis (93) et à Paris (75). Viennent ensuite les Hauts-de-Seine (92), l'Essonne (91), le Val-de-Marne (94), le Val d'Oise (95) et les Yvelines (78), et enfin, la Seine-et-Marne (77).

En adhérant à une fédération régionale, les adhérent·es deviennent automatiquement membres de la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Le montant des adhésions est partagé à 50/50 entre la Fédération Nationale et la fédération régionale concernée.

Le nombre d'adhérent·es est le même qu'en 2023, mais nous observons une légère hausse des adhésions individuelles.

Comme chaque année, les adhérent·es et sympathisant·es de la FéRue ont pu prendre part à plusieurs chantiers et groupes de travail, et/ou en proposer de nouveaux (détails à partir de la page 9).

# Le Conseil d'administration

L'Assemblée Générale 2024 de la FéRue s'est déroulée le 15 mars 2024 à l'A.E.R.I, lieu solidaire, espace d'entraide, de rencontres, de luttes et de mise en commun situé à Montreuil (93). À cette occasion, les adhérent·es ont procédé au vote du rapport d'activités 2023 et du bilan financier 2023, ainsi qu'à l'élection du Conseil d'administration.

**Quinze administrateur·rices** ont été élu·es, toujours dans la perspective d'une gouvernance collective et partagée dans le cadre d'une co-présidence.

<b>Lucile André</b> , co-présidente ;	<b>Alain François</b> , pour Les Nocturbaines, co-président ;
<b>Giovanni Arnoux-Bellavitis</b> et <b>Nassim Faranpour</b> , pour le collectif Bolides, co-président·es ;	<b>Brendan Le Delliou</b> , co-président ;
<b>Matthias Claeys</b> , pour la cie mkcd, co-président ;	<b>Sarah Mathon</b> , pour la cie l'Île de la Tortue, trésorière ;
<b>Pauline de Lattre</b> , pour la cie Ayoba, co-présidente ;	<b>Bénédicte Monnaux</b> , pour la cie l'Usine à Trompettes, co-présidente ;
<b>Fanny Decoust</b> , pour le collectif ADADA, co-présidente ;	<b>Émilie Noé</b> , pour la cie Tout le monde dehors!, co-présidente ;
<b>Mathieu Dochtermann</b> , co-président ;	<b>Marie Semsari Nejad</b> , pour la cie Arborescent.e.s, co-présidente.
<b>Emma Evain</b> et <b>Simon Lalane</b> , pour la cie Notre Insouciance, co-président·es ;	

*NB : les personnes élues en binôme au nom d'une structure ne disposent que d'une seule voix lors des votes au sein du Conseil d'administration.*

Les membres de l'association, élu·es au Conseil d'administration ou non, peuvent être référent·es de groupes de travail ou représenter la FéRue dans certaines instances. En 2024, ces rôles ont été assurés par :

- **Lucile André**, représentante de la FéRue au sein du groupe de travail national « **Gouvernance** » ;
- **Lucile André**, **Mathieu Dochtermann** et **Nassim Faranpour**, co-référent·es des ressources humaines ;
- **Matthias Claeys**, représentant de la FéRue au sein du comité de pilotage de la commission inter-régionale « **Égalité des genres dans les arts de la rue** » ;
- **Fanny Decoust**, suppléante au COREPS en Île-de-France ;
- **Mathieu Dochtermann**, référent des « **Rues Libres !** » ;
- **Marine Giraudet**, adhérente, référente du groupe de travail « **Écologie** » ;
- **Sarah Mathon**, titulaire au COREPS en Île-de-France et membre du groupe de travail Politiques culturelles.

Toutes les personnes membres du Conseil d'administration sont déléguées régionales et représentent donc la FéRue au sein du Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Arts de la Rue à tour de rôle.

Le Conseil d'administration s'est réuni dix fois en 2024, toujours en présence de l'équipe salariée. Les réunions sont prévues sur une demi-journée et peuvent exceptionnellement durer une journée complète selon les périodes de l'année.

Les réunions du Conseil d'administration ont pour but de traiter de sujets d'actualité et des chantiers menés par la fédération, mais aussi de trancher sur des questions de fonctionnement interne et de décider des orientations à prendre. Les réunions se sont en très grande majorité déroulées à la Maison des réseaux artistiques et culturels (Paris 19<sup>e</sup>) où la FéRue dispose d'un bureau.

Le CA se réunit en présence de la coordinatrice du réseau qui propose l'ordre du jour et rédige le compte-rendu de la séance, accessible à l'ensemble des adhérent·es et sympathisant·es, ainsi qu'aux autres fédérations des arts de la rue (régionales et nationale).

## L'équipe salariée

La FéRue compte deux salariées permanentes en CDI :

— **Charlène Helleboid**, coordinatrice en CDI à temps plein, en poste depuis le 2 novembre 2020 ;

— **Lauriane Payen**, chargée de communication en CDI à temps partiel (80%) en poste depuis le 24 novembre 2021, embauchée à l'issue de son contrat en apprentissage.

Deux stagiaires ont rejoint la FéRue en 2024 en appui à la coordination :

— **Lyna Ainsar**, de janvier à juillet 2024 ;

— **Margot Plesse**, d'octobre 2024 à mars 2025.

Leurs missions se sont centrées autour de l'appui à l'animation du réseau et à la coordination des événements dédiés aux adhérent·es.

Deux rendez-vous RH ont eu lieu en 2024 : en juin et en décembre. Ces réunions, organisées par les trois référent·es RH ont pour objectif de faire le point sur les missions effectuées, conditions de travail, objectifs, envies et besoins de l'équipe salariée et du Conseil d'administration.

# Le bilan financier

## Le financement de la FéRue

Pour son fonctionnement, la FéRue est soutenue par :

— La Région Île-de-France au titre de l'*Aide aux réseaux franciliens de spectacle vivant* à hauteur de 55 000€.

— Le Ministère de la Culture - DRAC Île-de-France dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) d'un montant de 35 000€ annuels de 2024 à 2026, répartis comme suit : 20 000€ au titre du *Soutien à la production et à la diffusion de spectacles des labels et réseaux*, et 15 000€ au titre de la *Formation des acteurs de la vie culturelle*.

Depuis 2023, la FéRue reçoit une subvention annuelle de 9 667€ du **Ministère de la Culture - Direction générale des médias & des industries culturelles (DGMIC)** au titre de l'appel à projets *Dispositifs d'accompagnement pour la culture*. Il vise à accompagner la professionnalisation à travers la mise en œuvre d'un programme de formations et d'autres dispositifs d'accompagnement. La FéRue est financée dans ce cadre jusqu'en septembre 2026.

Dans le cadre de l'organisation d'actions de formations à destination des bénévoles, la FéRue est financée par la **DRAJES Île-de-France** (Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport) au titre du FDVA 1 (Fonds de Développement de la Vie Associative) *Formation des bénévoles*. En 2024, elle a reçu 4 800€ pour ses actions. Plusieurs formations ont eu lieu dans ce cadre :

- Gouvernance : Découvrir la sociocratie, ses principes, ses outils (15 personnes formées) ;
- Quatre Temps d'Ouverture à la Critique Solidaire (TOCS), afin de développer l'écoute entre pairs et l'auto-formation (9 participant·es et 5 animatrices) ;
- Deux formations aux enjeux de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (31 personnes formées).

Pour le fonctionnement de son groupe de travail *Écologie*, la FéRue a reçu une subvention de 1 500€ via la **DRAJES Île-de-France** (Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport) au titre du FDVA 2 *Fonctionnement et Innovation*.

Les autres sources de financement de la FéRue sont constituées des ventes de goodies et des adhésions de ses membres (environ 7 000€).

La FéRue compte quatre postes de dépenses principaux :

- Rémunération des personnels.
- Déplacements, missions et réceptions, un budget plus élevé en 2024 en raison d'une forte présence des membres de la FéRue dans les festivals estivaux.
- Locations, en particulier les locations immobilières.
- Prestations de services, notamment pour les actions de formation.

En 2024, toutes les charges de fonctionnement ont augmenté.



# Les groupes de travail

## Fonctionnement des groupes de travail

Les travaux de la FéRue sont en partie portés par des groupes de travail ouverts aux personnes intéressées (sans obligation d'adhésion), qui peuvent proposer de nouvelles thématiques selon leurs besoins ou envies.

Une ou plusieurs personnes référentes sont nommées au sein des groupes de travail. Les membres sont autonomes dans l'avancée de leurs travaux et prennent des décisions stratégiques concernant la mise en place de leurs actions. Des retours sont régulièrement faits aux membres du Conseil d'administration.

depuis  
2007

### Rues Libres !

// Organisation d'un temps fort militant, festif et convivial

Tradition à la FéRue depuis 2007, les Rues Libres ! sont des temps forts festifs, conviviaux et militants organisés annuellement ou en biennale.

Après le succès de l'édition 2023 de Rues Libres, malgré la *Tempête*, (Vente aux enchères pour que les arts de la rue restent *Vivants*, Place de la Bastille), la FéRue a ouvert un appel à idées destiné aux adhérent·es. L'objet de cet appel à idées était de permettre aux personnes qui le souhaitent de faire des propositions et assurer un rôle de co-référent·es dans l'organisation des Rues Libres. En 2024, l'idée retenue par le Conseil d'administration est celle d'un jeu de société monumental dans l'espace public, où les participant·es, dans la peau d'équipes artistiques, parcourront différentes étapes de la création dans l'espace public. Plusieurs réunions de travail, en grand groupe et en commissions thématiques, se sont déroulées en 2024 et se poursuivront jusqu'à l'événement *À venir* en avril 2025.

depuis  
2018

### Rapport aux institutions

// Plaider pour et défendre les arts de la rue auprès des partenaires et institutions

Le rapport aux institutions est une mission de la FéRue principalement assurée par les membres du Conseil d'administration et l'équipe salariée tout au long de l'année, mais le groupe de travail est ouvert à toutes et tous. Les adhérent·es sont régulièrement consulté·es et invité·es à faire leurs retours et suggestions afin que le secteur puisse être représenté et défendu en tenant compte des besoins et réalités des professionnel·les des arts de la rue et de la création artistique en espace public.

### Concertation des acteur·rices parisiens·nes de la FéRue

La FéRue a transmis une contribution à la Direction des Affaires Culturelles de la ville de Paris en janvier 2024<sup>1</sup>. Celle-ci faisait état de plusieurs difficultés rencontrées par le secteur des arts de la rue et de l'espace public, et notamment :

- trop peu d'opérateur·rices sur le territoire pour des équipes artistiques de plus en plus nombreuses à Paris et en Île-de-France ;
- des procédures administratives complexes.

Plusieurs propositions ont été formulées pour simplifier les démarches et amplifier les possibilités de soutien aux collectifs artistiques, telles que : la **mise en place de zones d'occupation temporaire de l'espace public non soumises à des autorisations de la Préfecture**, l'inscription dans le cahier des charges des **établissements culturels de la ville l'obligation de programmation et/ou d'accueil en résidence de compagnies des arts de la rue**. Enfin, des suggestions de modification de critères dans les appels à projets, ainsi que de nouvelles modalités de soutien aux équipes artistiques ont également été exposées.

Cette contribution a été suivie d'un rendez-vous avec la Direction des Affaires Culturelles en février 2024, l'occasion pour la FéRue d'exposer avec plus de détails et de précisions ses recommandations.

<sup>1</sup> [Lire la contribution envoyée à la Direction des Affaires Culturelles de la ville de Paris.](#)

### Enquête sur l'attribution des subventions aux acteur·rices du secteur

Face aux difficultés financières rencontrées par de nombreuses équipes dans le secteur et pour mieux les comprendre, un questionnaire a été proposé aux professionnelles franciliennes des arts de la rue et de l'espace public au début de l'été 2024. L'objectif de cette enquête flash est d'observer l'évolution dans l'attribution des subventions allouées par la DRAC Île-de-France et par le Conseil régional. Les années post-Covid sont étudiées, avec un zoom sur les années 2023 et 2024.

### Réunion d'information sur les dispositifs de la ville de Paris

Une trentaine d'adhérent·es se sont réunies à la Maison des réseaux artistiques et culturels en septembre 2024 à l'invitation de la FéRue et de la Direction des Affaires Culturelles de la ville de Paris. Ce temps d'échange sur les dispositifs de subvention proposés par la ville a permis aux adhérent·es d'en savoir plus sur les modalités de dépôt de dossiers.

Les échanges ont aussi permis de faire remonter les difficultés auxquelles peuvent faire face les équipes artistiques. Comme l'a révélé la concertation transmise en début d'année 2024, les difficultés sont principalement liées au grand nombre d'équipes artistiques en recherche de lieux de résidence et répétition, face à des opérateur·rices en trop petit nombre et avec une trop faible capacité de réponse.

Il a également été rappelé que la non-éligibilité des contrats de cession dans le cadre de l'aide à la diffusion d'œuvres pose problème pour les arts de la rue. En effet, les contrats de cession sont majoritairement utilisés dans notre secteur artistique.

### **Participation au Conseil Régional des Professions du Spectacle (COREPS) & au groupe de travail Politiques culturelles**

La FéRue participe au COREPS d'Île-de-France depuis sa mise en place en 2023. Cet espace d'échanges et de dialogue est constitué de représentant·es de l'État (Ministère de la Culture), du Conseil régional, de syndicats de salarié·es et d'organisations représentatives des employeurs. Les partenaires sociaux et associations d'élu·es sont également conviées régulièrement. Au sein de la FéRue, deux structures adhérentes sont mandatées et représentent la fédération lors des Comités de pilotage et réunions plénières du COREPS. La FéRue prend également part au groupe de travail *Politiques culturelles* et y fait des contributions régulières, notamment sur les enjeux de l'égalité des genres et sur l'évolution de l'attribution des subventions.

### **Rapports et liens avec l'intersyndicale en Île-de-France**

Déjà avant la mise en place du COREPS en Île-de-France, la FéRue prenait part à des échanges réguliers avec les membres de l'intersyndicale en Île-de-France. En 2024, la fédération a notamment co-signé un courrier adressé au Conseil régional d'Île-de-France alertant sur la situation économique inquiétante et qui fragilise considérablement les acteur·rices du secteur culturel. Un rendez-vous avec le Conseil régional en présence de François Demas est prévu en janvier 2025.

### **Rendez-vous secteur arts de la rue avec la Direction des Affaires Culturelles de la ville de Paris**

Aux côtés des opérateur·rices parisien·nes, la FéRue a participé à une rencontre proposée par la Direction des Affaires Culturelles et le Bureau du Spectacle. Ce temps d'échange a été l'occasion de rencontrer les équipes du Bureau du Spectacle mais aussi pour la FéRue de revenir sur la contribution qui a été envoyée en début d'année. Un prochain rendez-vous est prévu en février 2025.

depuis  
2018

## Gouvernance

// *Améliorer et partager des nouveaux modes de gouvernance avec et au sein de la FÉRue*

Depuis le passage à la gouvernance collective et collégiale en juin 2020, les membres du Conseil d'administration et l'équipe salariée de la FÉRue sont formé·es chaque année à différents enjeux liés à la gouvernance collective et à divers outils. Ces formations sont organisées par la fédération et ouvertes gratuitement aux adhérent·es.

En 2024, une formation d'une journée a été organisée au sein de la FÉRue à destination des membres du Conseil d'administration, de l'équipe salariée et des adhérent·es intéressé·es. Cette formation a réuni 15 personnes et s'est déroulée le 16 décembre à la Maison des réseaux artistiques et culturels. La formation portait sur la sociocratie, une méthode de gouvernance collégiale et collective organisée en cercles de décisions. Cela a été l'occasion pour les participant·es de *Jouir* de nouveaux outils.

Les membres du Conseil d'administration ainsi que les salariées ont poursuivi les échanges et réflexions à ce sujet le lendemain, mardi 17 décembre, afin d'aller plus loin et de penser l'application des outils présentés la veille.

depuis  
2019

## Commission inter-régionale Égalité des genres dans les arts de la rue

// *Lutter pour l'égalité professionnelle dans les arts de la rue et de l'espace public*

La commission inter-régionale pour l'Égalité des genres dans les arts de la rue réunit 7 fédérations régionales des arts de la rue (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Normandie et Occitanie) ainsi que la Fédération Nationale des Arts de la Rue.

Elle travaille à comptabiliser et visibiliser les représentations de genres dans le domaine des arts de la rue et de la création en espace public. Elle agit dans l'optique d'un féminisme intersectionnel et inclusif, qui prend en compte les différents types de discriminations qu'une personne peut subir<sup>2</sup>.

La commission inter-régionale est co-coordonnée par la FÉRue et la fédération Auvergne-Rhône-Alpes des arts de la rue.

<sup>2</sup> [Lire la charte de la commission Égalité des genres.](#)

**En plus des chantiers menés en inter-régions, la FÉRue met en place des travaux spécifiques sur le territoire francilien.**

### Formations : Lutte contre les violences sexistes et sexuelles

En 2024, la FÉRue a proposé deux formations autour de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles pour ses adhérent·es en Île-de-France, animées par l'association Les Catherinettes. Ces formations ont abordé plusieurs enjeux dont :

- Les définitions des violences sexistes et sexuelles
- Le cadre légal
- Les obligations de l'employeur·euse
- Des méthodes et outils pour identifier et réagir face à des situations de VSS
- Des contacts et ressources

Ce sont ainsi 31 personnes qui ont été formées à la prévention contre les violences sexistes et sexuelles dans les milieux culturels et festifs, en février puis en septembre 2024.

## Enquête comparative (2019, 2021, 2023) sur l'égalité des genres en Île-de-France

L'objectif de ce « focus » sur l'Île-de-France est de mettre en lumière l'évolution des données chiffrées sur le territoire francilien entre 2019 et 2023<sup>3</sup> en se concentrant sur la programmation des festivals franciliens et sur la répartition des subventions.

Côté FéRue, les constats<sup>4</sup> sont les suivants :

- Pas d'augmentation du nombre de compagnies conventionnées ou aidées au projet, alors que nous recensons de plus en plus d'équipes artistiques.
- Dans certains cas, baisse du nombre de compagnies soutenues et/ou des montants qui leur sont alloués.
- Les écarts de financements et d'attributions de financements en fonction du genre des

personnes dirigeant les structures tendent à se réduire, tout en continuant d'exister.

- Côté programmation, les festivals franciliens ne se démarquent pas de la moyenne nationale : sur les trois années étudiées, les compagnies ou projets portés par des femmes ne représentent jamais plus de 30% de la programmation.

La commission et la FéRue défendent l'idée que seule une politique volontariste en faveur d'une meilleure représentation des femmes et minorités de genre peut aboutir à un milieu professionnel plus égalitaire.

<sup>3</sup> [Consulter le focus Île-de-France sur l'égalité des genres dans les arts de la rue](#)

<sup>4</sup> [Lire le communiqué de la commission Égalité des genres](#)

## Rencontre professionnelle dans le cadre du festival Chalon dans la rue

Dans le cadre de l'édition 2024 du festival Chalon dans la rue (Chalon-sur-Saône, 71), la FéRue a coordonné l'organisation de la rencontre « Entre combats pour l'égalité et libertés d'expression ». Cette rencontre a réuni une cinquantaine de personnes.

Interventions

— Bérénice Hamidi, professeure en esthétiques et politiques des arts vivants à l'Université Lyon 2, co-directrice de l'axe « études sur le genre, théories féministes et approches intersectionnelles » du laboratoire Passages XX-XXI

— Camille Cheminet, pour la commission Égalité des genres, référente sur les enquêtes de la commission

Modération par Marion Dupouy Mason, référente de la commission Égalité des genres pour Pôle Sud – Fédération des arts de la rue en Occitanie.

## Référent·es Violences Sexistes et Sexuelles au sein de la FéRue

Au sein de la FéRue, plusieurs membres du Conseil d'administration ont été formés aux fondamentaux en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Matthias Claeys, co-président et référent de la commission et Charlène Helleboid, coordinatrice de la fédération, ont été formé·es en tant que Référent·es Violences Sexistes et Sexuelles. Iels assurent cette fonction au sein de la structure associative de la FéRue, et peuvent également être contacté·es par toute personne en ayant besoin au sein de la fédération. Une cellule d'écoute pour les personnes victimes de Violences Sexistes, Sexuelles et de genres sera mise en place dès janvier 2025.

Cette formation leur a permis de rédiger et faire adopter un protocole de lutte de contre les VSS au sein de la FéRue, applicable à l'ensemble des membres de la FéRue.

### Rencontre : Égalité FH et de genre – Violences sexistes et sexuelles et rapports de domination au travail

La FéRue a co-organisé avec l'Ufisc, le RIF – Réseaux des musiques actuelles en Île-de-France, le SMA – Syndicat des Musiques Actuelles et OPALE, Centre de ressources DLA, Culture et ESS, une après-midi dédiée à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et plus particulièrement aux rapports de domination au travail. Une table ronde a permis de présenter dans un premier temps les initiatives portées

par les différents réseaux. Des ateliers en groupes ont ensuite été l'occasion pour les participant·es d'explorer plusieurs enjeux et bonnes pratiques liées à différentes relations de travail (internes, avec les publics, avec les artistes). Des projections de courts métrages ont été proposées pour clôturer la journée. Une trentaine de personnes issues d'environ 20 structures différentes ont participé à cette rencontre.

### Troisième enquête inter-régionale sur l'égalité des genres

Ce troisième état de lieux<sup>5</sup> publié par la commission inter-régionale permet de contribuer aux analyses et de participer à la veille statistique. Pour des raisons pratiques, celui-ci fait uniquement état de la programmation des festivals arts de la rue en 2023, dans 6 régions.

La commission tire deux grands constats de cette nouvelle étude :

- Sur 84 festivals étudiés (soutenus par les Conseils régionaux et programmant au moins 8 compagnies), la moyenne des

représentations portées par des femmes est de 26% (46% pour les représentations portées par des hommes). La médiane est de 21% : la moitié des festivals étudiés présentent ainsi moins de 21% de représentations portées par des femmes. Il n'y a pas d'évolution entre 2019, 2021 et 2023.

- Les festivals portés par les CNAREP sont plus égalitaires mais présentent de *Puissantes* disparités, allant de 21% à 49% de représentations portées par des femmes programmées.

<sup>5</sup> [Découvrir l'enquête inter-régionale sur l'égalité des genres \(données 2023\)](#)

## Les Assises debout des arts de la rue - Rencontre francilienne

// *Organisation d'une rencontre professionnelle en Île-de-France, dédiée à la structuration du secteur*

Dans le prolongement des Assises debout des arts de la rue organisées en novembre 2022 chez Artcena, des adhérent·es se sont réuni·es afin d'imaginer une nouvelle rencontre d'une demi-journée. Celle-ci n'a pas eu lieu en 2024, mais les échanges se poursuivent.

Les objectifs sont les suivants :

- Visibiliser les arts de la rue et la création artistique en espace public
- Réunir les acteur·rices (partenaires du *Service public* !, acteur·rices culturelles du territoire)
- Participer à la construction des politiques culturelles publiques
- Mettre en lumière les problématiques rencontrées par les professionnel·les du territoire
- Favoriser l'interconnaissance

## Diffusion

// *Un groupe de travail dédié aux problématiques rencontrées par les personnes en charge de la diffusion au sein de structures artistiques*

Les participant·es au groupe de travail Diffusion se sont réunies six fois en 2024. Artistes et chargé·es de diffusion débutant·es comme expérimenté·es ont ainsi échangé et travaillé autour deux grands axes :

— Les outils et méthodes de travail : processus de diffusion, gestion des contacts, questions du et des réseaux, des budgets, de la formation, etc. L'idée d'un outil de gestion commun a été également évoquée et est toujours en réflexion.

— L'axe professionnel et le plaidoyer : questionnements autour de l'insertion dans le monde professionnel, des rapports et des relations entre programmeur·rices et programmées. L'envie de proposer **une rencontre professionnelle dédiée à la diffusion des arts de la rue et de l'espace public en Île-de-France** est née de ces discussions.

Afin de lancer ce travail et pour permettre à toutes et tous d'y trouver un espace, les membres du groupe de travail sont allées à la rencontre de plusieurs programmeur·rices francilien·nes et d'autres régions afin de les interroger sur leurs réalités. Au total, ce sont une vingtaine d'interviews d'environ 1h qui sont en cours. Cette matière permet aux membres du groupe de travail de nourrir leurs réflexions et de proposer un contenu adapté.

## Écologie

// *Travail autour de l'écologie dans les arts de la rue pour améliorer nos pratiques, promouvoir de nouveaux récits et rassembler des personnes engagées sur ces questions*

Le 8 février 2024, la compagnie Arborescent.e.s a organisé avec la FéRue un apéRue autour des questions écologiques.

De ces premiers échanges est née la création d'un groupe de travail Écologie au sein de la FéRue. Plusieurs axes de travail :

— Recenser les outils existants et les ressources en Île-de-France ;

— Promouvoir les récits et *FiXion* traitant de sujets écologiques dans les spectacles de rue et les changements de pratiques (création-diffusion) au sein des compagnies, notamment par la réalisation d'interviews ;

— Rencontres avec d'autres réseaux et acteur·rices engagé·es sur ces questions ;

— La formation, avec des souhaits de la part des membres du groupe de travail de se former et de former les futur·es professionnel·les des arts de la rue et de l'espace public sur les enjeux liées aux transitions écologiques.

Plusieurs compagnies ayant des pratiques liées à l'écologie au sein de leurs structures, et/ou récits écologiques dans leur travail artistique ont été interrogées au cours de l'été 2024. Ce sont ainsi 8 interviews qui ont été menées jusqu'ici, et qui se poursuivront dans les mois à venir.

Les membres du groupe de travail se sont réunies 6 fois depuis la formalisation de ce chantier en mai 2024.

Enfin, si la question des transitions écologiques se pose au sein d'un groupe de travail, ce sujet est transversal au sein de la FéRue, et est pris en compte dans tous les champs d'action de l'association. Des croisements sont également faits avec d'autres groupes de travail.

*On va semer !*

# Les chantiers inter-réseaux et inter-régionaux

En plus des chantiers qu'elle anime et coordonne, la FéRue participe à des groupes de travail en lien avec d'autres acteur·rices du spectacle vivant, notamment les organisations résidentes à la Maison des réseaux artistiques et culturels, les membres de l'Ufisc, et les autres fédérations des arts de la rue.

## Veille juridique

// *Mise en ligne et mise à jour de ressources juridiques, administratives et sociales. Faciliter leur compréhension auprès du réseau des arts de la rue*

Plusieurs sujets ont été abordés au sein de ce groupe de travail coordonné par la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Des webinaires et permanences sont organisés par les membres qui y participent. En 2024, un temps dédié au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels a été proposé.

## Ufisc en Île-de-France

// *Espace d'échanges et de coopération, notamment lié aux politiques culturelles publiques régionales*

Cet espace regroupe en premier lieu les réseaux franciliens membres de l'Ufisc, dont un certain nombre sont des résidents de la Maison des réseaux artistiques et culturels. En 2024, ce sont quatre temps de travail formels qui ont été organisés, réunissant six réseaux franciliens. Les politiques culturelles régionales y sont particulièrement abordées : les dispositifs de la DRAC, du Conseil régional, mais aussi de certains départements. Des temps dédiés au Comité Régional des Professions du Spectacle (COREPS) ont également été proposés.

Depuis l'année 2024, les organisations membres de la Maison des réseaux artistiques et culturels organisent une fois par trimestre des petits-déjeuners permettant d'échanger outils et pratiques.

## Gouvernance

// *Groupe de travail national qui réunit les fédérations régionales des arts de la rue*

Ce groupe de travail national est né après la rencontre inter-fédérale de décembre 2022 organisée à Lyon. Plusieurs membres d'autres fédérations régionales se sont impliqués dans ces travaux et ont notamment œuvré à l'organisation de la rencontre inter-fédérale de février 2024 organisée à Bordeaux. Des modifications statutaires concernant la Fédération Nationale des Arts de la Rue ont été proposées.

## Pour un collectif plus collectif

// *Dispositif local d'accompagnement (DLA) au sein du Collectif des Associations Citoyennes, une réflexion sur la gouvernance collective & partagée*

Plusieurs membres du Conseil d'administration de la FéRue ont pu suivre les travaux du Collectif des Associations Citoyennes (CAC), qui a mis en place en son sein un DLA dédié à la gouvernance collective. Il s'y crée une communauté apprenante constituée d'associations ayant des fonctionnements collaboratifs et participatifs, et des gouvernances collégiales.

Dans ce cadre, la FéRue a pu partager son expérience de la gouvernance collective à plusieurs reprises.

## Pop Mind 2024

// *Organisation des rencontres professionnelles portées par l'Ufisc et le CRID*

L'Ufisc, avec le CRID, a organisé deux jours de rencontres professionnelles à Rennes au mois de mai autour de la thématique « Culture et solidarité : l'urgence d'agir en commun ! ».

Dans ce cadre, la FéRue a organisé et coordonné une table ronde intitulée « Prendre soin : comment lutter contre les rapports de domination dans nos collectifs ? ». Celle-ci a fait parti du parcours thématique *Égalité et diversité* aux côtés d'autres propositions telles que la lutte contre le racisme, la transmission des valeurs d'égalité à la jeunesse ou encore l'oralisation du langage inclusif.



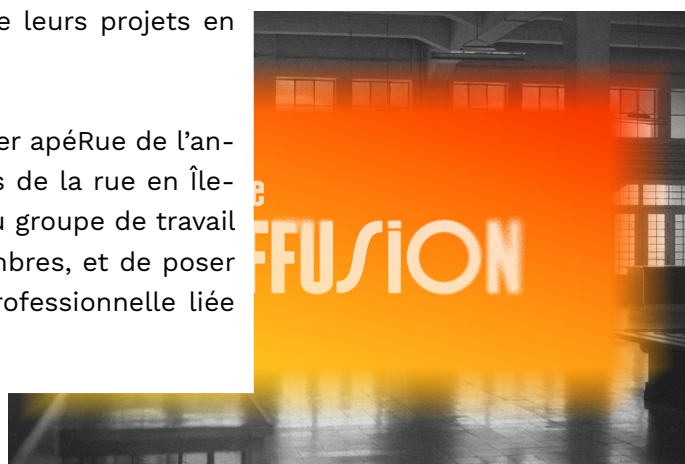
# Rencontres, déplacements et temps dédiés aux professionnel·les

## Les apéRues

Temps d'échanges conviviaux adressés aux acteur·rices des arts de la rue d'Île-de-France ou de passage, les apéRues ont pour objectif de favoriser la mise en réseau des équipes artistiques, lieux et partenaires, ainsi que d'ouvrir des pistes de travail sur des thématiques liées aux arts de la rue.

Quatre apéRues ont eu lieu en 2024 :

- **ApéRue du 8 février 2024**, à la Maison des réseaux artistiques et culturels (Paris 19<sup>e</sup>). Ce temps d'échange dédié à l'écologie dans le secteur culturel a été proposé et organisé par la compagnie Arborescent·e·s, adhérente à la FéRue depuis 2023. Au programme, des débats sur l'impact du secteur, des pistes à ouvrir et des imaginaires à construire ensemble. Rien n'est *À jeter !* À la suite de cet apéRue thématique, la FéRue a lancé les premières réunions de son groupe de travail Écologie.
- **ApéRue du 23 avril 2024**, à la Villa Mais d'Ici à Aubervilliers (93). Une trentaine de personnes (certaines travaillant avec des compagnies, des lieux, des opérateur·rices), se sont réunies pour échanger sur les problématiques foncière en Île-de-France et les enjeux de pérennisation des lieux culturels. Les débats ont été alimenté et enrichi par la présence de la SCIC La Main, Foncièrement Culturelle, qui a apporté des pistes concrètes et réflexions, ainsi que par la prise de parole de structures porteuses de lieux.
- **ApéRue du 25 septembre 2024**, à ARTCENA (Paris 11<sup>e</sup>). À l'occasion de l'apéRue de rentrée, dont la thématique était centrée autour des actualités et difficultés rencontrées par les professionnel·les d'Île-de-France, environ 35 personnes se sont réunies. Cette rencontre a permis d'échanger autour de leurs projets en cours.
- **ApéRue du 17 décembre 2024**, à la Villa Mais d'Ici. Le dernier apéRue de l'année a eu pour thématique les enjeux de la diffusion des arts de la rue en Île-de-France. Il a été co-construit et animé par les membres du groupe de travail *Diffusion*. Cela fut l'occasion de présenter le travail des membres, et de poser de premiers jalons quant à l'organisation de la rencontre professionnelle liée aux questions de la diffusion, qui se déroulera en 2025.



## Rencontre Bailleurs sociaux & Structures artistiques

La FéRue a organisé **une après-midi d'échanges entre bailleurs sociaux et structures artistiques le 21 mai 2024 à RueWATT**, fabrique artistique pour la rue, le cirque et l'espace public à Paris.

L'objectif de cette rencontre était de permettre l'échange entre structures artistiques et bailleurs sociaux, de favoriser le retour d'expériences, mais aussi de mieux comprendre les attentes des porteurs et porteuses de projets : les conditions, le procédé d'élaboration, les différents enjeux des actions artistiques en lien avec les habitant·es d'habitats sociaux.

L'événement a accueilli une quarantaine de participant·es, 6 bailleurs sociaux, 3 structures artistiques ainsi que la DRAC Île-de-France.

Pour la FéRue et ses membres, cette rencontre a été l'occasion de s'ouvrir à des nouveaux partenaires et de faire rayonner les arts de la rue et de l'espace public.



## Les Temps d'Ouverture à la Critique Solidaire

Les Temps d'Ouverture à la Critique Solidaire (TOCS) sont des ateliers dédiés à l'écoute entre pairs qui permettent de favoriser la transmission, le partage et la solidarité entre professionnelles. Ils ont aussi pour objectifs de ne pas rester *Seul.e.s* et de rompre les situations de concurrence en favorisant la mutualisation de moyens, de savoir-faire, et en utilisant l'intelligence collective.

La jauge de ces ateliers est limitée à trois structures afin de permettre des cadres de discussions agréables pour les participant·es, tout en respectant la confidentialité. Les personnes sont tour à tour en position de présenter leur projet puis de participer à l'élaboration de retours critiques, les échanges étant facilités par deux volontaires.

Par ce moyen, nous souhaitons valoriser les ressources humaines et bienveillantes du réseau. Ces temps d'échanges sont appréciés des adhérent·es qui y ont participé, et sont reconduits fréquemment.

Plusieurs thématiques d'ateliers ont été explorées en 2024 : présenter son projet à l'oral, présenter son projet à l'écrit, et le remplissage des dossiers de subvention.

Chaque session est organisée de façon à mettre l'accent et explorer différents axes du dossier, qu'il s'agisse d'enjeux de communication, de diffusion, de production ou encore d'aspects administratifs.

Plusieurs TOCS ont ainsi eu lieu en 2024, à la Maison des réseaux artistiques et culturels et chez ARTCENA :

- Le 31 janvier 2024 : présenter son projet à l'écrit - trois structures étaient présentes.
- Le 19 septembre 2024 : présenter son projet à l'oral - trois structures étaient présentes.
- Le 21 novembre 2024 : présenter son projet à l'écrit - deux structures étaient présentes.
- Le 19 décembre 2024 : présenter son projet à l'oral - trois structures étaient présentes.

## Modules d'accompagnement : construire un budget

Deux demi-journées d'accompagnement à l'élaboration d'un budget ont été proposées, les 6 et 20 novembre 2024 à 10 adhérent-es. Les objectifs principaux de ces temps de travail étaient de savoir estimer et chiffrer son projet et de développer des méthodologies pour une gestion efficace.

Pensé comme un espace d'entraide et d'échanges permettant de favoriser l'interconnaissance, cet accompagnement a été animé par Agathe Delaporte (Akompani) et Judith Frydman (Des Ricochets sur les pavés), en présence de Cécile Lemeilleur (Chargée de mission notamment pour les arts de la rue, au sein de la Direction des Affaires Culturelle de la Ville de Paris).

### MODULE ACCOMPAGNEMENT

CONSTRUIRE  
SON BUDGET

**6 & 20 NOVEMBRE**

Soutenu  
par



# Les autres interventions, formations et accompagnements

## Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles

Deux journées de formations ont été organisées par la FéRue, avec l'intervention de l'association avec **les Catherinettes** (voir page 12).

La FéRue est intervenue dans le cadre d'une rencontre-débat « **La charge mentale dans les milieux culturels, en parler et s'outiller** » organisée le 8 mars à Césure (tiers-lieux porté par Plateau Urbain), à l'invitation des étudiant-es du Master *Projets culturels dans l'espace public* regroupés au sein de l'association **Objet(s) Public(s)**. Deux membres de la commission Égalité des genres sont intervenues, et ont pu croiser diverses expériences avec d'autres personnes et structures.

La commission Égalité des genres dans les arts de la rue était *Ravie* d'animer, dans le cadre de la 14ème Université Buissonnière des Arts de la Rue, un atelier intitulé « **La lutte contre les violences sexistes et sexuelles casse-t-elle vraiment l'ambiance ?** ». Les participant-es ont débattu en utilisant la méthode du débat mouvant, arpenté l'article *De la culture du viol* publié par Bérénice Hamidi, et ont échangé autour du plan de lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels mis en place par le Ministère de la Culture.



La Grande Virée de la FéRue à Université Buissonnière des Arts de la Rue 2024 © Loïc Nys

## Gouvernance collective

Intervention de la FéRue lors d'une réunion du Conseil d'administration du réseau **Actes if** en juin 2024 pour présenter et expliciter son mode de gouvernance.

Intervention de la FéRue dans le cadre d'un webinaire organisé par le **Collectif des Associations Citoyennes** avec le **RNMA (Réseau national des Maisons des Associations)** en octobre 2024 autour de la managérialisation et de la gouvernance associative.

Une journée et demie de formation autour de la gouvernance collégiale et horizontale en association pour les membres de la fédération (voir page 12), avec **Kaleidos Coop**.

## Écologie

Marine Giraudet, adhérente et référente du groupe de travail Écologie au sein de la FéRue, est intervenue pour la fédération en juin 2024 à l'invitation d'**Opale - Centre de Ressources DLA Culture et ESS** lors de sa journée de travail « Culture et transformation écologique ».

Dans le cadre de l'Université Buissonnière des Arts de la Rue, elle a animé un atelier intitulé « **Les arts de la rue peuvent-ils lutter contre la fin du monde ? Ou au moins réduire leur bilan carbone ?** », tout aussi intéressant que le *Film du dimanche soir* !



# Les déplacements

janvier

## Biennales Internationales du Spectacle de Nantes (BIS)

Événement dédié aux professionnelles du spectacle et aux acteur·rices culturel·les

- Déplacement de la coordinatrice de la FéRue
- Participation à des ateliers ayant pour thème l'urbanisme culturel, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la transition écologique, les coopérations et la diversité culturelle.

## Restitution de l'étude-action sur le 1% Travaux Publics - La part du lien culturel

menée par la Fédération des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes, à Villeurbanne

- Déplacement d'une adhérente missionnée par la FéRue, référente du suivi de ces travaux

février

## Rencontre inter-régionale des fédérations des arts de la rue

à Bordeaux, organisée à la Maison de l'Économie Créative et de la Culture (MÉCA) par Grand'Rue – Fédération des arts de la rue en Nouvelle-Aquitaine.

- Déplacement de six membres de la FéRue
- Participation aux travaux liés à la gouvernance des fédérations : statuts de la Fédération Nationale des Arts de la Rue, règlement intérieur, etc.

mai

## 6ème édition de Pop Mind

Trois jours de rencontres, d'ateliers et de tables rondes co-organisés par l'UFISC et le CRID (association de solidarité internationale) avec pour mot d'ordre « Culture et solidarité : l'urgence d'agir en commun »

- Déplacement de quatre membres de la FéRue
- Soutien financier de la FéRue
- Organisation et coordination par la FéRue de l'atelier « Prendre soin : comment lutter contre les rapports de domination dans nos collectifs ? », plus d'informations en page 16

juin

## Forum Entreprendre dans la culture

à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville

- Présence de la coordinatrice et de l'assistante à la coordination
- Participation à des rencontres liées à la transition écologique, aux questions foncières, à l'urbanisme culturel et à la mutualisation

## Journée de travail « Culture et transformation écologique »

Organisée par OPALE à l'Académie du Climat

- Présence de la coordinatrice et de l'assistante à la coordination
- Participation de la référente du groupe de travail Écologie de la FéRue lors de la plénière

juillet

## 37ème édition du festival Chalon dans la rue

organisé par le CNAREP L'Abattoir

- Déplacement de huit membres de la FéRue
- Organisation d'une rencontre professionnelle dédiée aux enjeux de l'égalité et des libertés (plus d'informations en page 13)
- Rencontre avec des compagnies franciliennes et découverte de leur travail

août

## 37ème édition du Festival International du Théâtre de Rue d'Aurillac

organisé par le CNAREP Le Parapluie

- Déplacement de 13 membres de la FéRue
- Rencontre avec des compagnies franciliennes et découverte de leur travail

sept.

## 26ème édition du festival Cergy, Soit !

festival international des arts de la rue et du cirque

- Présence de 11 membres de la FéRue
- Permanence/Stand de la FéRue les 21 et 22 septembre
- Rencontre avec des compagnies franciliennes et découverte de leur travail

novembre

## 14ème Université Buissonnière des Arts de la rue

organisée en Ardèche par des adhérent·es avec le concours de la Fédération Nationale des Arts de la Rue et du groupe de travail dédié

- Déplacement de cinq membres de la FéRue
- Participation de la FéRue au Comité de pilotage de l'Université Buissonnière
- Participation à des ateliers autour de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la transition écologique, les coopérations et la diversité culturelle.

décembre

## Feux d'Hiver

Journée organisée par le réseau Risotto à Nanterre, consacrée aux arts de la rue et de l'espace public en Île-de-France

- Déplacement de quatre membres de la FéRue
- Découverte des spectacles en création et en diffusion soutenus par le réseau Risotto.

## Les rencontres ARVIVA

Deux journées de rencontres professionnelles nationales organisées par l'association ARVIVA - Arts vivants, Arts dures autour de la question « Quelle écologie voulons-nous ? »

- Déplacement de l'équipe salariée de la FéRue
- Participation aux tables rondes *Démocratie & écologie ; Modèles économiques & écologie ; Territoires, publics & écologie.*
- Participation aux ateliers *Adaptation et résilience sur le territoire d'Île-de-France ; À quoi pourrait ressembler le spectacle vivant en 2050 ? ; Mobilités en Île-de-France ; Présentation d'initiatives franciliennes.*

# Les ressources mises en place



## Annuaire des lieux arts de la rue en Île-de-France

Publié en décembre 2023. Il référence les lieux dédiés intégralement ou en partie aux arts de la rue et qui peuvent accueillir des équipes artistiques en résidence. L'annuaire est une base détaillée qui donne une vision d'ensemble des possibilités d'accueil dans la région.

## Répertoire des subventions

Publié en janvier 2023 et mis à jour en décembre 2024. Il recense les subventions et appels à projets auxquels peuvent prétendre les professionnelles du spectacle vivant en Île-de-France. L'objectif est de faciliter le travail de prospection des professionnelles des arts de la rue et de l'espace public.



## Guide des festivals franciliens

Publication en novembre 2024. Il complètera la cartographie des arts de la rue. L'objectif est de recenser le maximum de festival sur le territoire, pour que les adhérent·es aient une vision globale des possibilités de diffusion. Les équipes opérationnelles des festivals ont été contactées par la FéRue. Les modalités de candidatures, coordonnées des responsables de la programmation, périodes annuelles des événements, priorités de programmation, etc., sont recensées dans ce document. Un travail conséquent de facilitation a été réalisé par la FéRue afin de simplifier les démarches des compagnies.

Les dates des festivals franciliens sont également relayées sur nos réseaux sociaux et sur notre site web tout au long de l'année.



## La cartographie des arts de la rue

La FéRue poursuit son travail de mise à jour et d'actualisation de la cartographie des arts de la rue sur la région francilienne. Hébergée sur le site de la Fédération Nationale des Arts de la Rue, la cartographie permet d'avoir une vision d'ensemble des acteur·rices du secteur, tant au niveau régional que national. Chaque fédération alimente la cartographie dans sa région.

Pour faciliter la mise à jour de la cartographie, un formulaire est à disposition des professionnelles francilien·nes. Des mises à jour et ajouts sont effectués mensuellement par l'équipe salariée.



## Appels à projets, candidatures & résidences

L'équipe de la FéRue effectue une veille sur les appels à projets, à candidatures et à résidences. Un article référence les appels en cours, et est mis à jour régulièrement sur le site internet de la FéRue.



## Bibliothèque de la FéRue

Chaque année la FéRue complète sa bibliothèque, et a mis en place un système d'emprunt pour que les adhérent·es puissent accéder aux ouvrages disponibles, achetés par la FéRue au fil des années.



## Protocole de lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)

Au sein de la commission « Égalité des genres dans les arts de la rue », la FéRue participe activement à la rédaction d'un guide pour la mise en place d'un protocole de lutte contre les VSS au sein de structures artistiques et culturelles. Celui-ci sera disponible d'ici au premier trimestre 2025.

Avant cela, la FéRue a collecté des données, mis en page et publié de nombreux documents ressources liés à la prévention contre les VSS, disponible sur son site ainsi que sur celui de la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Les données mises en page sont issues de l'accord de lutte contre les VSS signés par les partenaires de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles (CCNEAC).



## Glossaire des z'acronymes

Créé après l'Assemblée générale 2022 de la FéRue, le glossaire des z'acronymes est une ressource à destination des acteur·rices de la culture, accessible sur le site de la fédération. Il a été créé à l'initiative de la FéRue après des discussions avec ses membres et leurs nombreuses interrogations sur les divers acronymes fréquemment utilisés dans le secteur du spectacle vivant.





# Les mobilisations

## Les communiqués

### Loi « Asile et immigration »

En janvier 2024, en réaction à la loi « Asile et immigration », la FéRue a publié et partagé un communiqué sur son site et ses réseaux sociaux.

#### Extrait du communiqué en réaction à la loi « asile et immigration »

« (...) Parce que nous sommes pour tous les yeux et pour toutes les oreilles,  
Parce que nous poétisons des rues, des friches, des forêts, des campagnes, des prisons, des cours d'immeubles, des villages, des villes,  
Parce que nous cultivons nos espaces en communs,  
Nous savons que l'identité artistique et la culture française sont mosaïques, nourries de siècles d'échanges, de voyages et de partages.  
Nous savons aussi que l'art, les histoires, la poésie peuvent révolutionner les paradigmes.  
Alors, prenons courage ensemble pour inventer un autre récit que celui d'une Nation aux valeurs nauséabondes qui laisseraient la bête immonde s'épanouir.  
Mobilisons-nous massivement pour refuser l'entrée en vigueur de cette loi qui porte si gravement atteinte aux droits des étrangèr-es en France qu'elle porte atteinte à toutes et tous les citoyen-n-es de France. C'est la loi de la Honte. Refusons-là ! »

### Élections législatives anticipées

La FéRue s'est mobilisée pendant la période estivale à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale et a signé plusieurs communiqués d'autres fédérations et réseaux professionnels.

- Signature du communiqué « [Élections législatives 2024 : Faisons front face à l'extrême-droite](#) » du 12/06/2024 - Fédération Nationale des Arts de la Rue
- Signature du communiqué « [Mobilisation contre l'extrême-droite, pour une alternative forte, solidaire et populaire](#) » du 12/06/2024 - Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (Ufisc)
- Signature du communiqué « [Lutter contre l'extrême-droite en renforçant les services publics, dont celui du spectacle vivant](#) » du 12/06/2024 - Membres de l'intersyndicale
- Signature du communiqué « [Solidarité, Écologie et Justice : le Front populaire, notre espoir commun](#) » du 13/06/2024 - Collectif inter-organisation

## Soutien au Lieu, espace de création artistique situé à Gambais

La FéRue a apporté son soutien à l'association Les Fugaces Le Lieu, qui porte un espace de création artistique et un projet culturel dans le milieu rural yvelinois.

Racheté par des marchands de biens pour y construire un projet immobilier, le terrain occupé par l'association doit être vacant à la fin de l'année 2024.

La disparition du Lieu est une immense perte pour notre secteur artistique et culturel, dans un territoire déjà trop peu doté en espaces de travail (résidences, création, diffusion) et qui manque d'opérateur-rices. [Le communiqué de la FéRue est en ligne sur le site internet.](#)

### Extrait du communiqué de soutien au Lieu

« (...) Depuis 2015, l'association Les Fugaces Le Lieu occupe un terrain et des bâtiments désaffectés à Gambais, en lisière de la forêt de Rambouillet. Depuis neuf ans, elle travaille en ruralité avec une grande connaissance du territoire, de ses acteur-rices et des difficultés d'accès à la culture des habitant-es.

Depuis neuf ans, Le Lieu soutient la création artistique par l'accueil de centaines d'équipes artistiques (30 à 40 par an). Le Lieu et Les Fugaces, compagnie de théâtre en espace public fondatrice du Lieu, y déploient un projet culturel de proximité axé sur la poétisation du quotidien, la convivialité et l'investissement de l'espace public.

**(...) la nécessité et le sérieux des actions menées par l'association ne sont plus à prouver.**

**(...) Le territoire francilien est dynamique et accueille de nombreuses compagnies et collectifs d'arts de la rue et de l'espace public. Mais elle souffre d'un grand manque d'opérateur-rices.**

**La disparition du Lieu est une immense perte pour le secteur.**

Nous apportons notre soutien plein et entier aux équipes de l'association Les Fugaces Le Lieu. (...) »

# Perspectives 2025

L'ART  
EST  
PUBLI

L'année 2024 a été marquée à la FéRue par l'arrivée de neuf nouveaux et nouvelles membres élues au sein du Conseil d'administration. Ces nouvelles entrées, qui portent désormais à 15 le nombre d'administrateurs et d'administratrices élues, témoignent de la grande mobilisation des adhérent-es dans le projet associatif. C'est le résultat de l'implication grandissante des membres dans les diverses instances de la FéRue ces dernières années. Enfin, cela atteste de l'importance et de la cohérence des actions portées par la fédération, qui continuent de rassembler largement et de plus en plus de professionnelles du secteur des arts de la rue et de l'espace public.

2024 a été l'année de mise en place du nouveau projet associatif à trois ans (2024, 2025, 2026) rédigé au cours de l'année 2023 avec et par les membres de l'association. Les trois grands objectifs de ce projet sont :

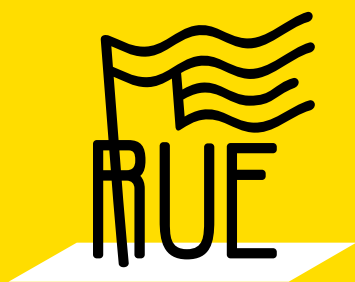
- Rencontrer, accompagner, transmettre
- Défendre le secteur, être un appui et participer aux politiques publiques
- Célébrer la rue

Les groupes de travail continuent de donner la part belle aux adhérent-es qui y participent de plus en plus activement et en nombre. Les échanges avec les partenaires et autres réseaux se poursuivent.

En 2025, la FéRue poursuivra son travail avec une attention particulière portée aux projets suivants :

- **Poursuite et développement des actions en cours** : groupes de travail, accompagnements, formations, mutualisations et autres actions récurrentes ;
- **Organisation des Rues Libres 2025** ;
- **Mise en œuvre d'une rencontre francilienne** autour des arts de la rue et de l'espace public dédiée entre autres aux élu-es, directions des affaires culturelles et services ;
- **Élaboration d'une rencontre professionnelle dédiée aux enjeux de la diffusion des arts de la rue et de l'espace public en Île-de-France**, sujet phare dans notre secteur artistique et source de nombreuses inquiétudes ;
- **Organisation et accueil du séminaire des fédérations des arts de la rue**, en Île-de-France en février 2025 autour de plusieurs questions et notamment de ce que cela veut dire, pour nous et pour les adhérent-es, d'être réunies en fédération - seront aussi abordées les questions de la formation et des gouvernances ;
- **Mise à jour des données chiffrées** : état des lieux sur les espaces de création et les compagnies franciliennes, *Partage de données* au sein de la commission Égalité des genres dans les arts de la rue (attribution des subventions aux équipes artistiques et programmations en festivals en 2024), enquête sur la chaîne de production d'œuvres pour l'espace public.
- **Étude et réflexions quant à la mise en œuvre d'un SODAREP.**

La FéRue continuera de réunir régulièrement les membres qui la composent tout au long de l'année durant divers temps forts. *On se voit demain.*



FÉDÉRATION  
DES ARTS DE LA RUE  
EN ÎLE-DE-FRANCE

// c/o Maison des réseaux artistiques et culturels // 221, rue de Belleville -  
75019 Paris // +33 6 30 23 98 81 // [coordination@ferue.org](mailto:coordination@ferue.org) // [ferue.org](http://ferue.org)